

CIBLE

Embrouille

Quelle carabistouille !
D'abord, le gouvernement augmente le prix du tabac pour lutter contre le cancer et se lester les poches.

Tout le monde dit qu'il va favoriser la contrebande - donc pas empêcher les maladies ni arrondir ses fins de mois.

Comme prévu, les fumeurs achètent massivement au noir ou au-delà des frontières.

Comme pas prévu, des buuralistes sont cambriolés. Furieux, ils accusent M. Raffarin de raffariner à leurs dépends.

Du coup, le Premier ministre, sentant qu'une clientèle électorale lui échappe, aligne une nouvelle série de raffarinades :

1/ On promet de geler la fiscalité du tabac après une hausse de 20 % en janvier, ce qui rend fumasses les ennemis du tabac ;

2/ On promet un dédommagement financier aux buuralistes ; donc on vide des poches qu'on n'avait pas encore remplies - sans calmer les vendeurs de tabac ;

3/ On promet des rondes de police pour atténuer l'insécurité qu'on a créée, ce qui énerve les policiers déjà surchargés de tâches sans rassurer les buuralistes.

4/ On charge enfin un jeune ministre de démontrer à la France entière que tout cela est cohérent. Oh ! couleuvres qu'on avale...

CAMBODGE

La fonction royale

Traité

**Dieu en
Europe**

p. 5

Idées

**Marcel
Gauchet**

p. 9

Courrier

C'est vous qui le dites...

HEUREUX...

Voici ce que je tenais à vous dire. Je ne suis pas d'accord, c'est l'évidence, avec toutes les idées qui sont développées dans *Royaliste*, mais avec beaucoup d'icelles certainement. La lecture de ce journal est TRÈS souvent pour moi un vrai plaisir (ne serait-ce que parce que l'on y trouve ce que l'on ne trouve quasiment plus ailleurs à savoir de la critique, de l'analyse, de l'érudition, du politique au sens ultra noble). Mais depuis toujours ce que je préfère c'est votre éditorial. Parole d'honneur. J'ai reçu hier le n°823. Votre éditorial « Déchéance des élites » est une merveille. Je vais m'empres- ser de le faire connaître. Alors, merci.

G.A. (Bouches-du-Rhône)

LIBERTÉ

J'ai bien reçu les numéros spécimens que vous m'avez adressés. Je m'abonne au nom de la liberté de la presse. Liberté signifie opinions multiples. Je hais le consensuel. Je hais la mainmise de quelques financiers sur la presse. Vos opinions ne sont pas forcément les miennes, qu'importe. Je vous soutiens parce que vous êtes minoritaires.

J.-P. L. (Pas-de-Calais)

SÉDUIT...

Royaliste m'a été prêté par une de mes amies. Je ne suis pas royaliste personnellement, même si, en tant que chercheur-historien, une grande partie de mon travail porte sur la France d'Ancien Régime. Mais j'ai apprécié le ton de votre bimensuel, qui relève d'une véritable critique progressiste au moment où la « gauche » française n'est plus que la gauche de la droite, et votre engagement démocratique. C'est pourquoi je souhaite recevoir désormais votre journal en m'abonnant.

A.G. (Paris)

COMBAT COMMUN

J'ai reçu l'abonnement d'essai dont vous avez bien voulu me faire bénéficier. Je ne suis pas royaliste mais j'apprécie généralement vos analyses qui me semblent rejoindre celles, et elles sont nombreuses, de républicains qui refusent la mainmise d'une gouvernance nationale, européenne et naturellement mondiale par une élite sans foi ni loi. Que ce soit dans sa version libérale sociale ou sociale libérale. Ce petit monde se situe à des années lumières des réalités de vie de l'immense majorité de nos concitoyens. Et je sais de quoi je parle, côtoyant régulièrement sur mon lieu de vacances une ex-ministre et l'ex-mécanicien de la gauche plurielle. Cela étant, il ne faudrait pas que les « contestatai-

res » se dispersent trop, rendant alors stérile toute tentative d'organiser une alternative crédible. Et j'avoue être assez pessimiste sur le court et le moyen terme. J'attends le prochain numéro afin de confirmer mon souhait d'abonnement en sachant que je suis un défenseur acharné de la presse écrite.

L.G. (Ile-de-France)

RÉVOLUTION LÉGALE

Depuis le « lapsus » de la candidature Chevènement l'horizon semble être dans l'attente d'un fédérateur de la « révolution légale » qui va s'imposer. Le contexte des relations diverses rencontrées pendant les manifestations récentes, fait penser que des Français de bonne volonté issus de traditions politiques ou syndicales diverses souhaitent trouver un « rassembleur » dévoué au bien commun et qui ne soit pas « mouillé » par la compromission ambiante et la « non-pensée » de soumission à l'ultra-libéralisme. Le recours au populisme risque alors d'être le dernier leurre donné au peuple par l'oligarchie et la ploutocratie toute puissante. Les tensions et les violences sociales risquent alors de déraiper.

F.-X. N. (Loire)

JOUR FÉRIÉ

S'agissant de la suppression d'un jour férié par solidarité, il y a une chose qui m'intrigue et que je n'ai relevé dans aucun commentaire. L'économie du système repose sur un prélèvement sur la production de richesses supplémentaires créées par cette nouvelle journée d'activité. C'est sans doute valable pour les activités productives mais que penser d'un système qui s'applique à la fonction publique ? L'activité administrative n'est pas - en général -

productrice de richesses. Les fonctionnaires travailleront un jour de plus par égalité mais simplement leur charge de travail habituelle sera répartie sur un jour d'activité en plus. L'État (et l'État c'est nous...) s'acquittera naturellement du prélèvement prévu sur la masse salariale (estimation 400 millions d'euros par an) autrement dit ce prélèvement ne pourra être financé que par l'impôt. La solidarité invoquée aura donc deux origines : une journée de travail gratuit, et l'impôt qui, lui, pèsera sur tous les contribuables. De plus cette journée de travail des fonctionnaires, qui n'amènera aucun surplus de richesses, va coûter une journée de fonctionnement des administrations, ce qui n'est pas négligeable.

M.D. (Alpes-Maritimes)

RECTIFICATIFS

A propos du livre de Sebastian Haffner « Histoire d'un Allemand » dont Christophe Barret a rendu compte dans *Royaliste* n°822, je vous signale que l'ouvrage n'a pas été écrit « dans l'immédiat après-guerre » mais dans l'immédiat avant-guerre, et qu'il n'a pas été amendé depuis 1940 - et non « depuis le milieu des années 1950 ».

M.C. (Ain)

Dans son éditorial (*Royaliste* n°825) « Le sens d'une injure » Bertrand Renouvin écrit « cette contrainte est ressentie comme un attentat contre la démocratie. N'est-il pas rendu manifeste par le refus, depuis 1991, de tout référendum sur la question européenne ? ». S'agit-il d'une coquille ou Bertrand Renouvin oublie-t-il le référendum de septembre 1992 sur le traité de Maastricht ? Il est vrai que la NAR, à l'époque, avait fait un choix contestable...

J.A. (Loire-Atlantique)

royaliste 
BIMENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

SOMMAIRE : p.2 : Courrier - p.3 : L'économie suspendue - Petites haines du grand monde - p.4 : La contre-attaque syndicale - L'eau entre guerre et paix - p.5 : Les néo-ligueurs - p.6/7 : Cambodge - p.8 : Le rôle décisif des États - p.9 : L'intelligence de l'Histoire - p.10 : Passeport pour la Faïerie - Poésie - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Note sur les autres mondes.

RÉDACTION-ADMINISTRATION

17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris

Téléphone : 01 42 97 42 57

Télécopie : 01 42 96 05 53

Dir. publication : Yvan AJMONT
Com. parit. 51720 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €)

☐ six mois (30 €)

☐ un an (46 €)

☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

L'économie suspendue

Éveillée en sursaut dans la nuit lumineuse d'un lointain Orient, Sylvie Fernoy poussa un hurlement – non de terreur mais de joie. Un nouveau concept avait jailli de l'esprit enfiévré de notre conjoncturiste de choc : celui d'économie « suspendue »... Mais à quoi ?

A mis lecteurs, votre Sylvie a perdu depuis beau temps sa naïveté enfantine. Elle sait que deux ou trois petits malins qui cherchent à la prendre en défaut se purlèchent en ce moment les babines. Cette croissance qui repart, murmurent-ils, la Fernoy ne l'avait pas prévue. Apprenant que j'avais forgé un nouvel instrument d'analyse, un rigolo s'est même écrié que, délaissant l'austère vérité des chiffres, « la keynésienne était en train de se faire la malle avec un concept-valise ».

Erreur ! Sylvie campe ferme sur ses positions. Elle prend bonne note de la divine surprise qui a saisi Bercy, puis Matignon, au vu de l'estimation de notre taux de croissance au troisième trimestre : + 0,4 %, après les mauvais résultats du premier (+ 0,1 %) et du deuxième trimestre (- 0,3 %).

Mais il y a lieu de s'interroger sur les causes du phénomène. Comme la zone euro barbotte dans le laisser-faire, nul n'a osé attribuer le timide redressement à la conduite vertueuse de la Banque centrale européenne ou au génie raffarinien de la communication. C'est clair : nous évitons la récession grâce au redémarrage fulgurant de l'économie américaine : 7,2 % de croissance en rythme annuel ! D'où le grand débat qui agite les conjoncturistes : l'Europe va-t-

elle profiter de la reprise américaine ?

Le débat entre les optimistes et les pessimistes est typique d'une *économie suspendue* : nous avons été suspendus aux lèvres d'Alan Greenspan, les bourses européennes sont suspendues à Wall Street, l'euro est suspendu au dollar, les gouvernants européens passent leur temps à attendre que le dynamisme américain les « tire » vers le haut et ils bombent le torse quand l'impulsion extérieure produit une embellie sur notre continent.

Mon concept pour rire souligne la banalité du constat, qui doit être accompagné de deux séries d'observations :

- Puisque tout le monde admet que les principales économies européennes sont étroitement dépendantes de la conjoncture américaine, il faut que tout le monde reconnaisse que la création de l'euro ne nous assure pas une croissance spécifique.

- Les ultra-libéraux qui célèbrent les prodiges américains oublient que la relance économique a été obtenue par un déficit budgétaire massif, par la baisse du dollar, par une augmentation considérable des dépenses militaires et accessoirement par la forte baisse d'impôts consentie aux plus riches.

Amis pragmatiques, allez donc prendre quelques leçons aux États-Unis.

Sylvie FERNOY

Petites haines du grand monde

Quelques intellectuels et les dirigeants du *Monde* clament en toutes occasions leur haine de Vladimir Poutine. Leur passion les aveugle à tel point qu'ils en sont venus à soutenir les oligarques qui ont pillé la Russie.

Certains veulent faire oublier leur engagement fanatique dans l'extrême gauche. D'autres ont eu tellement peur de l'armée soviétique au temps de la guerre froide qu'ils voudraient que la Russie soit condamnée à vivre dans le chaos et l'humiliation : comme ils furent heureux au temps de Boris Eltsine ! (1)

Tous ceux-là, qui compatissent de loin aux souffrances des indépendantistes tchétchènes, se moquent pas mal du malheur qui frappe l'ensemble des habitants de la Tchétchénie et de la misère d'une grande partie du peuple russe.

Ce qui importe aux bien-pensants, c'est de condamner, au nom de la morale et du droit, l'ensemble de la politique de redressement que mène Vladimir Poutine. Leur haine est telle qu'ils en sont venus à désigner comme valeureux résistants tous les ennemis du président russe.

Déjà, en mai dernier (n° 816) nous nous étions étonnés du soutien apporté par *Le Monde* (et *Le Figaro*) à Vladimir Berezovski, célèbre affairiste réfugié à Londres après avoir fait fortune en pillant les richesses de la Russie.

Le même clan parisien s'est à nouveau indigné lorsqu'un autre oligarque, Mikhaïl Khodorkovski, richissime patron de Ioukos, a été accusé de divers délits financiers et jeté en prison. On clama que la démocratie était menacée, on

décrivit une Russie sombrant dans la crise et l'éditorialiste du *Monde* (8/11/03) écrivit fièrement que « l'Europe de M. Poutine n'est pas la nôtre ».

Pourtant, le Kremlin n'est pas en feu, les milieux d'affaires occidentaux, qu'on disait révoltés, n'ont pas cessé de faire des affaires en Russie et Vladimir Poutine n'a pas affronté de manifestation hostile lorsqu'il est venu à Paris pour signer un très important accord de coopération aérospatiale.

Comme un événement heureux ne vient jamais seul, on remarquera que les excommunications fulminées par *Le Monde* et par M. Glucksmann n'ont pas eu le moindre effet : la politique européenne de la France ne se fait pas à Saint-Germain des Prés.

Il s'agit en effet de politique européenne car la Russie fait depuis toujours partie de l'Europe. Ses misères et ses tragédies – la guerre civile en Tchétchénie tout particulièrement – sont les nôtres et son avenir n'est pas séparable du nôtre. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la restauration de l'autorité de l'État à Moscou et du redressement de l'économie russe, qui implique la mise au pas des oligarques et autres voyous en col blanc.

Maria DA SILVA

(1) cf. l'excellent article de Jacques Sapir : « La seconde mort politique d'Eltsine », *Le Monde* du 4 novembre.

La contre-attaque syndicale

De crainte de se laisser déborder par le mouvement altermondialiste, surtout sur son terrain de prédilection (le monde du travail), les organisations syndicales européennes ont organisé la riposte à la veille du Forum social européen.

Trois enseignements se dégagent du forum syndical européen organisé à l'Hôtel de Ville de Paris, en marge du Forum social européen (FSE), par les organisations syndicales françaises affiliées à la Confédération européenne des syndicats (CES).

Face à l'hétérogénéité de la mouvance altermondialiste, les organisations syndicales présentent un front uni... du moins sur le fond. A part quelques divergences d'approche, tous les responsables syndicaux qui se sont exprimés à l'occasion de ce colloque, ont insisté sur la complémentarité existant entre les organisations de travailleurs et les altermondialistes. Elles entendent non seulement débattre avec eux, d'actions syndicales qui s'inscrivent dans le cadre de la mondialisation, mais elles souhaitent également s'ouvrir à d'autres qui partagent les mêmes valeurs et mènent les mêmes combats. Mais pas-touche au monde du travail ! Chasse gardée ! « Les organisations syndicales ont pour première responsabilité de rechercher les conditions qui doivent rendre le marché du travail plus juste », a en effet poursuivi la secrétaire générale adjointe de la CES. Les attaques contre les droits du travail, les services publics, la protection sociale... ce sera aux organisations de salariés d'y répondre.

Sur la forme, en revanche, les syndicats semblent plus que jamais divisés. C'est le deuxième enseignement. À l'échelon français, tout d'abord. Marc

Blondel, en froid avec la CES, brillait par son absence. Les autres affichaient une connivence de façade. Seuls Chérèque et Thibault semblaient de nouveau filer le parfait amour. Au sein de la CES, ensuite. Le discours convenu, fataliste, carrément néo-libéral de John Monks, secrétaire général de la CES depuis mai dernier, tranchait avec celui de Maria-Helena André, plus revendicatif, plus syndical. Est-ce l'apparition de divergences entre les deux têtes de l'exécutif syndical européen ? Ont-ils décidé de se partager les rôles : à Monks de jouer au gentil syndicaliste qui accompagne la remise en cause du système social. À André, le rôle de défenseur des avantages acquis. C'est avec intérêt que nous suivrons cette évolution.

Troisième enseignement : le syndicalisme, ayant perdu ses repères et ne sachant pas comment se faire entendre, place tous ses espoirs dans l'adoption du traité constitutionnel. Ainsi, ses dirigeants espèrent-ils, par exemple, que le vote à la majorité qualifiée sera bénéfique pour le monde du travail. Ils sont par ailleurs convaincus que l'inscription de la Charte des droits fondamentaux dans le traité permettra de sauver le modèle de protection sociale européen, en oubliant que la charte des droits fondamentaux réduit le social à sa portion congrue. Ce faisant, ils participent à leur manière à la fuite en avant dans laquelle les politiques se sont depuis longtemps engagés.

Nicolas PALUMBO

L'eau entre guerre et paix

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2003 « Année internationale de l'eau douce ». C'est dans ce cadre que s'est tenu récemment un colloque organisé par l'Institut euro-méditerranéen.

L'eau entre guerre et paix. Tel était le titre de ce colloque où sont intervenus universitaires, industriels, hauts fonctionnaires, élus ; la plupart des pays concernés étaient représentés, de la Turquie à l'Égypte, de la Jordanie à Chypre et au Maroc (1).

La situation est préoccupante. L'eau est inégalement répartie (la Turquie étant la mieux pourvue) et la démographie aggrave la situation chaque année. Au problème de la quantité s'ajoute celui de sa qualité : la salinisation de certaines nappes phréatiques se conjugue avec la pollution qu'entraîne une urbanisation accélérée. En outre le nécessaire développement du tourisme induit des besoins en eau considérables.

A ce sujet quelques chiffres peuvent être retenus :

- les pays du Maghreb et du Proche Orient sont peuplés de 300 millions d'habitants : un sur dix n'a pas d'accès direct à l'eau ;

- cette zone qui rassemble 7 % de la population mondiale ne dispose que de 3 % des ressources d'eau.

Pourtant des solutions existent :

- l'amélioration du réseau existant ; on estime à 50 % les fuites ayant pour origine la mauvaise qualité des branchements ;

- la limitation des usages agricoles qui se taillent la part du lion (80 % de la consommation) ; la généralisa-

tion de l'aspersion et du goutte à goutte (substitués à l'irrigation) permettrait de réduire la consommation respectivement de 20 et de 40 % ;

- l'innovation technique ; deux pistes, désormais au point, sont possibles : la récupération de l'eau douce qui afflue en mer (captages) et la désalinisation de l'eau de mer. Pour financer ces projets il faudrait tarifier l'eau et renoncer à l'idée répandue, parmi les populations locales, que l'eau étant un don du ciel, elle doit être gratuite (2).

En cette année 2003 proclamée *Année internationale de l'eau*, il est impératif de déclarer qu'il y a urgence à se mobiliser en faveur de l'eau. Souvenez-vous que l'eau est rarement cause de guerre... mais c'est la paix qui permet de résoudre les problèmes de l'eau. La paix venue, aurons-nous la volonté de lutter contre l'imprévoyance ?

Bernard JAVAUT

(1) Les actes du colloque *L'eau entre guerre et paix* seront publiés par l'Institut euro-méditerranéen, EUROMED, 250 bd St-Germain, 75007 Paris. Tél. : 01.42.22.69.51.

(2) Un projet apparemment pharaonique mais séduisant a été évoqué par plusieurs intervenants : puiser dans la Méditerranée (ou dans la mer Rouge) l'eau, la dessaler, puis l'acheminer jusqu'à la mer Morte ; une partie de l'eau servirait à l'irrigation, l'autre à relever le niveau de la mer Morte ; la dénivellation permettrait la création d'une usine hydroélectrique.

Les néo-ligueurs

Les chevaliers de l'Ordre de Malte au secours de l'Union européenne ? Le Parlement de La Valette à l'unanimité désapprouve l'absence de mention de Dieu dans la « Constitution » européenne et exerce un chantage à la non-ratification. Malte a-t-elle sa place à Bruxelles ?

Des pétitions circulent. Les élections européennes de juin 2004 sont sous la menace d'un vote de sanction catholique, un « non possumus ». La défunte démocratie chrétienne, l'ancienne Ligue, refait surface sous de nouveaux oripeaux. On fait semblant de croire que seraient menacés le financement des œuvres caritatives chrétiennes, de l'école catholique, la liberté de pèlerinage, les radios catholiques, les aumôneries. De « nouvelles formes de persécution religieuse à l'encontre des chrétiens » se profileraient au sein de l'Union européenne. On désinforme ouvertement en prétendant que la constitution française actuelle se réfère à « l'Être suprême ». Même en 1945 où une campagne avait été montée contre l'article de la Constitution instituant la République « laïque » ou en 1958 quand le cardinal-archevêque de Paris avait interdit la publication d'un article de son bulletin diocésain prônant le « non » au référendum constitutionnel parce que Dieu en était absent, on n'avait atteint de tels sommets. Croit-on que cette propagande puisse abuser d'autres électeurs que les paysans de quelques bourgades subcarpathiques encore groupés autour de leurs curés pétris dans l'anticommunisme de l'État sans Dieu, pourfendeurs de l'État athée ? Il semble en tout cas que les moyens ne manquent pas à une telle campagne. Au service de qui ?

À l'Église polonaise qui mène le combat d'avant-garde, parce

que le Pape Jean-Paul II s'est personnellement engagé auprès de ses concitoyens pour que la Pologne adhère à l'Union en échange de la reconnaissance de ses valeurs, l'Union doit bien montrer la différence entre la situation qui prévalait à l'ère communiste et une société de liberté, et notamment de liberté religieuse. À l'Église allemande, qui véhicule la conception historiciste du droit romain-germanique, laquelle seule explique le lien fait entre l'inclusion dans le préambule de la reconnaissance d'un « patrimoine religieux » et des dispositions de droit positif, conception à laquelle notre tradition civiliste-romaniste est totalement contraire, l'Union demandera en quoi son statut privilégié l'a protégée et s'il lui permet aujourd'hui de freiner l'érosion de ses fidèles. Si c'est ce modèle qui est promu pour l'Europe entière, il faut que les électeurs français soient bien conscients de ce qu'il signifie : une part de l'impôt sur le revenu versé aux Églises, des prêtres et pasteurs, rabbins et imams, salariés, des hôpitaux et services de santé confessionnels. Si enfin l'on précise maintenant ouvertement que par « patrimoine religieux » il faut entendre « spécialement chrétien », on voit encore ce qui est visé : l'exclusion définitive de la Turquie d'Europe et la discrimination à venir de fait sinon de droit entre chrétiens et non-chrétiens. Qui est sectaire dans l'affaire ?

Le projet de « constitution » européenne reprend sagement les dispositions du traité

d'Amsterdam qui laissent à la compétence nationale la question des relations entre Églises et État compte tenu des diversités historiques. Par ailleurs, la déclaration des droits reprend les termes de la Convention européenne des Droits de l'Homme et des déclarations internationales. Que demander de plus ? Le faux procès est évident. Qui conteste que l'Europe ait été ou soit, en un sens ou un autre, chrétienne ? Nous espérons tous qu'elle restera, culturellement, spirituellement, politiquement, fidèle à son baptême. Mais ce n'est pas au Droit ou à la Loi d'en décider. De Gaulle, dans la grande tradition, faisait bien la différence : la France est chrétienne, la République est laïque. Une constitution règle les rapports entre institutions. Un préambule n'est pas un cours d'histoire ou une leçon de sociologie, encore moins un document théologique. C'est un instrument juridique. Veut-on une « Église constitutionnelle », un rang protocolaire restauré pour les évêques, un catholicisme politique, un ordre moral, un serment d'allégeance ? Même les Américains ont jugé indigne de Dieu de figurer dans leur Constitution. Le Congrès a toujours rejeté les propositions d'amendements dans ce sens présentées par la droite religieuse. Dieu n'est pas « constitutionnalisable ». Il y a vraiment mieux à faire qu'à rallumer une guerre de religion en France et en Europe. La France et l'Europe attendent certainement autre chose de leurs élites spirituelles et morales : fonder la paix religieuse, conforter le parti des « Politiques », donner un sens à l'Universel.

Eugène SAINT-CLAIR

BRÈVES

♦ **BRÉSIL** – Le prince Jean de France, duc de Vendôme a effectué récemment un séjour privé de quinze jours au Brésil. Dans un entretien accordé à *Politique Magazine* il donne son sentiment sur ce voyage et sur les enseignements qu'il en a tirés. Interrogé sur le président Lula il déclare : « le nouveau président brésilien est sans doute atypique, ne serait-ce que parce que son entourage le plus proche prône un pragmatisme socio-économique que ne laissent guère prévoir les origines idéologiques du candidat Lula. Cela donne finalement une position assez équilibrée entre les attentes d'un électoralat qui souhaitait de réels changements et un certain réalisme politique ».

♦ **BHOUTAN** – C'est sous le signe de la jeunesse qu'a été fêté le quarante-huitième anniversaire de S.M. Jigme Syngye Wangchuck qui règne sur le Bhoutan depuis plus de vingt-neuf ans. Dans la capitale, Thimphu, plusieurs milliers de lycéens et d'étudiants, rassemblés dans le stade national de Changlimithang ont rendu un hommage solennel au roi. S'adressant à la foule, le ministre du travail et des relations humaines souligna que la paix et la prospérité dont jouit aujourd'hui le peuple bhoutanais étaient le résultat de la direction et des visions d'avenir du roi. Illustrations de l'harmonieux développement socio-économique qui a toujours été le souci du roi, les télécoms bhoutanaises ont inauguré, à l'occasion de cet anniversaire, le réseau de téléphone cellulaire et le prince héritier DASHO JIGME KESAR NAMGYAL a lancé le site internet de l'association d'amitiés bhoutano-indiennes qu'il préside.

♦ **CAMBODGE** – Devant l'incertitude politique qui règne au Cambodge où trois mois et demi après les élections un gouvernement n'a toujours pas pu être formé, le roi Norodom Sihamoni s'inquiète de sa succession. En effet, selon la Constitution actuelle, c'est un Conseil du Trône formé de neuf membres qui devrait élire le nouveau roi. Parmi ces membres de droit : le Premier ministre, et les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Actuellement ce conseil ne pourrait donc être réuni. Aussi le roi a-t-il proposé que, s'il décédait, le président du Sénat assure l'intérim du chef de l'État en attendant l'élection d'un nouveau roi. De plus, il a également proposé que le Conseil du Trône se détermine désormais à la majorité simple pour éviter une crise politique qui pourrait mettre en jeu l'existence même de la monarchie cambodgienne.

♦ **MAROC** – Célébrant le vingt-huitième anniversaire de la Marche verte, le roi Mohammed VI a déclaré, à propos du conflit sur les provinces sahariennes, que « tout en restant attaché au principe du règlement pacifique des différends » « notre volonté de paix et notre recherche d'une solution négociée ne doivent, en aucune manière être perçues comme une quelconque faiblesse de notre part car, plus que jamais, nous demeurons déterminés à défendre légitimement notre souveraineté nationale et notre intégrité territoriale ».

Le lundi 6 octobre à l'Unesco, la délégation permanente du Cambodge conduite par S.A.R. le prince Norodom

Sihamoni a donné une réception en l'honneur du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Royaume. C'est en effet le 9 novembre 1953 que le roi Norodom Sihanouk acquit de la France l'indépendance totale du Cambodge. D'autres manifestations sont prévues afin de commémorer l'accomplissement de ce qui fut la première grande oeuvre nationale de celui qui a montré, au travers de chaque épreuve, qu'il est « çakravartin » (monarque universel, représentant premier du ciel).

Le protectorat français

C'est en 1863, des malheurs politiques et militaires s'abattant sur le Cambodge, que le roi Norodom, fils de Ang Duong, rechercha l'appui d'une puissance occidentale capable de contrecarrer les appétits de ses voisins. Il choisit la France. Bonne aubaine pour celle-ci qui cherchait un accès vers le monde asiatique, en particulier, vers l'immense Chine.

Ainsi fut instauré le protectorat français sur lequel les Cambodgiens peuvent porter un regard contrasté.

Dans son excellent ouvrage *Le Cambodge, une introduction à la connaissance du pays khmer* (1), Danielle Guéret raconte comment la création de l'Union indochinoise a pu modifier les structures territoriales et ethniques du Cambodge. Dans cette Indochine, en effet, le Cambodge se trouvait minoritaire par rapport à la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin ou encore le Laos. A une immigration importante d'Annamites au Cambodge correspondait le retrait définitif de la Cochinchine et de ses habitants, les Khmers-Krom.

Mais, en 1907, la France obtint que le Siam restitue au Cambodge les provinces du Nord (Siem Reap, Battambang, Sisophon) dont il s'était emparé en 1794. Du même coup, Angkor et le temple de

Preah Vihear réintégrèrent le royaume khmer aux destinées duquel présidait désormais sa majesté Sisowath, frère de Norodom, et donc aussi fils de Ang Duong. Une carte fut établie fixant au Cambodge ses frontières actuelles. Et cela n'est pas sans importance puisqu'elle servit de fondement à la décision de la Commission internationale de Justice, en 1962, qui débouta la Thaïlande de toute revendication de propriété sur Preah Vihear.

Au plan économique, le protectorat n'apporta pas grand chose, la préférence manifestée par la France à l'égard de la riche Cochinchine mettant le Cambodge à l'écart des grands progrès techniques. Furent également négligés le développement rural et industriel, ainsi que l'éducation et la formation de cadres.

On retiendra en positif des efforts patents pour l'urbanisation, la construction d'hôpitaux ou encore d'importants travaux dans l'hévéaculture.

C'est bien sûr dans le domaine de la culture khmer que l'oeuvre de la France peut être le mieux appréciée. Mais il faut pour cela se rapporter à Danielle Guéret et à son ouvrage auquel nous faisons références, ainsi qu'aux livres de Madeleine Giteau, Jean Boisselier ou encore Gilbert Glaize.

Cinquante ans d'indép

Cambodge clés pour l'

L'indépendance

Nous avons vu qu'au roi Norodom avait succédé son frère le roi Sisowath, tous deux étant fils d'Ang Duong. Après Sisowath, ce fut son fils Sisowath Monivong qui monta sur le trône en 1927.

En 1941, le Cambodge eut un jeune roi, Norodom Sihanouk, âgé de seulement dix-neuf ans. La filiation de ce dernier n'est pas sans intérêt. Norodom Sihanouk est le fils de Norodom Suramarit (petit-fils de Norodom) et de Sisowath Kossamak (fille de Sisowath Monivong). C'est à dire qu'il réunit sur sa personne les deux descendance d'Ang Duong, fondateur de la dynastie, les Norodom et les Sisowath. Celui lui confère une légitimité incontestable, ce qui fut un élément déterminant dans la résolution des grands problèmes qui ont traversé l'histoire moderne du Cambodge.

Il est donc sur le trône alors que, de 1941 à 1945 (on est en pleine Seconde Guerre mondiale), le Siam occupe à nouveau les provinces du Nord. Très vite, il révèle ses exceptionnelles qualités politiques. Il négocie la reconnaissance de l'autonomie interne du Cambodge dans la Fédération indochinoise. Il l'obtient le 7 janvier 1946, mettant fin de fait au protectorat français.

En mai 1947, il donne à son pays une constitution

démocratique. Il organise des élections au suffrage universel. Puis il négocie à nouveau avec la France et obtient, en novembre 1949, une certaine indépendance au sein de l'Union Française. Mais il y a loin des paroles aux actes et le roi sent bien qu'il faut une épreuve de force pour imposer la nouvelle réalité khmer au « grand frère ». Il se retire dans la province de Siem Reap, mobilise les forces vives du pays et obtient, le 9 novembre 1953, l'indépendance totale du Cambodge.

C'est son oeuvre et ce cinquantième anniversaire peut être l'occasion pour le Cambodge et ses amis de lui manifester leur recon-



◆ Angkor : l'entrée

endance

des avenir

naissance. « C'est notre fête nationale, mais c'est surtout la fête de mon père », me confiait le prince Norodom Sihamoni.

Et maintenant ?

Après les vingt années de guerre civile et de tragédies (1971-1991), le Cambodge a retrouvé les chemins de la reconstruction et de la démocratie. Un processus lent et paraissant chaotique aux yeux des Occidentaux, lesquels manquent des éléments d'appréciation fondamentaux pour appréhender objectivement le contexte culturel

C'est ainsi que des élections au suffrage universel ont été organisées en 1993, 1998 et

2003 et n'ont jamais donné naissance à un gouvernement issu des urnes. A chaque fois, en effet, les résultats ont été contestés par l'une ou l'autre partie (que ce soit le PPC de Hun Sen, le FUNCINPEC du prince Norodom Ranariddh ou le PSR de Sam Rainsy).

En 1993 et 1998, le roi a amené chacun des acteurs du conflit autour d'une table de négociation et il en est à chaque fois sorti un gouvernement. Chacune des parties l'a aussitôt accepté comme légitime parce qu'ayant reçu « l'onction royale », que l'on appelle aussi « le mandat du ciel ».

Ce processus, que *Chatomukh* (mensuel d'information et d'opinion sur le Cambodge) n° 145 (septembre 2003) analyse bien, se déroule en trois temps :

1) le vote : les résultats du scrutin donnent des indications sur les forces en présence ; les uns et les autres se positionnent alors pour négocier leur place au gouvernement ou se déclarer ouvertement en opposition ;

2) la crise politique : faute d'un accord, on aboutit invariablement à un blocage institutionnel et on attend l'arbitrage du ciel ;

3) l'onction royale : le ciel tranche par l'intermédiaire de son représentant premier, le Roi.

« Il existe bel et bien un droit implicite, non écrit, mais réel et efficace, qui détermine la constitution d'un gouvernement dans le Royaume khmer des années quatre-vingt-dix et deux mille », en conclut l'éditorialiste de *Chatomukh*.

On est là, bien sûr, aux antipodes des conceptions du monde occidental.

Les positions du roi

Les élections du 27 juillet 2003 n'échappent pas à la règle. Les résultats proclamés le 8 août donnent 47,35 % au PPC, 21,87 % au PSR et 20,75 % au FUNCINPEC.

Dès le 29 juillet, les deux derniers partis rêjetaient d'ores et déjà les résultats de ces élections, bien que les observateurs internationaux les considèrent comme « les plus libres et les plus démocratiques ».

Hun Sen a déclaré qu'il proposerait à l'un des deux de participer au gouvernement et annoncé qu'il serait à nouveau Premier ministre. Ce que contestent le FUNCINPEC et le PSR qui ont signé un accord de coopération « l'Alliance des Démocrates ». Ils veulent ensemble, rester dans l'opposition ou aller au gouvernement, auquel cas ils refusent que Hun Sen soit Premier ministre.

Dans son commentaire des résultats, le Roi a analysé la déconfiture « humiliante et honteuse » du FUNCINPEC et rappelé qu'il menait en son temps une politique de proximité avec le peuple, que seuls continuent actuellement Hun Sen et son épouse.

Il a en outre proposé une répartition des postes au gouvernement avec Hun Sen toujours Premier ministre.

Le prince Norodom Ranariddh et Sam Rainsy ont aussitôt contesté cette position. Le FUNCINPEC a annoncé un congrès refondateur en mars 2004 au cours duquel il serait mis un terme à la filiation du parti avec son fondateur.

Depuis les trois grands partis ont accepté de se réunir sous l'égide du Roi.

La succession

On s'aperçoit que le Roi est le vrai lien avec la démocratie. A chaque échéance, il a permis la formation d'un gouvernement tenant compte du résultat des urnes. Et l'on mesure l'importance de la monarchie au Cambodge, sans laquelle le pays risquerait à nouveau de sombrer dans le chaos.

Alors se pose la question : que se passera-t-il après la disparition de Norodom Sihamouk ?

On en a eu une formulation précise de la part du Roi lui-même.

Pour l'anniversaire de l'indépendance, le 9 novembre de l'an dernier, c'est son fils Norodom Sihamoni qu'il avait chargé de présider en son nom les cérémonies. Les observateurs ont tenté de décrypter ce signe : ou le successeur au trône est choisi ou le Roi abdiquera au profit de son fils.

Cette dernière hypothèse pourrait signifier le retour en force de Norodom Sihamouk dans la politique.

L'institution royale est actuellement au maximum de son potentiel de sacralité. La position du Roi dans le jeu politique est incontestable. Tous les acteurs de la vie démocratique en sont convaincus et, bien sûr, les dirigeants le craignent.

Quand au prince Sihamoni, qui devrait accueillir l'aval du Conseil de la Couronne pour régner, il est potentiellement le successeur le plus plausible. Sa position d'ambassadeur auprès de l'UNESCO l'a préservé des joutes politiques. Il jouit d'une cote de sympathie importante. Et le roi dit de lui qu'il « n'a jamais eu que des motifs de fierté » le concernant.

Robert GESNOT

(1) Danielle Guéret - « Le Cambodge, une introduction à la connaissance du pays khmer », Éditions Kailash, 1998, prix franco : 21,50 €. On pourra se reporter à la recension que nous avions faite de ce livre dans *Royaliste* n°724 du 8 mars 1999.



temple d'Angkor-Vat.

Le rôle décisif des États

Dissipant avec allégresse les fantasmes mondialistes, antimondialistes, altermondialistes et souverainistes, Samy Cohen met en évidence la force des États, qui demeurent les agents efficaces, pour le meilleur et pour le pire, du mouvement de l'histoire.

Nous avons accueilli avec intérêt et sympathie les premiers ouvrages de ce chercheur réputé, tout particulièrement sa *Monarchie nucléaire* (1) écrit au temps de la guerre froide.

Nous sommes heureux de retrouver Samy Cohen dans un livre qui fera date (2). Désormais, il n'est plus possible de prendre au sérieux les contes et légendes fabriqués après la chute du Mur de Berlin : billevesées pseudo-hégéliennes sur la « fin de l'histoire » ; pesantes dissertations sur la « fin » de la souveraineté, des territoires et de la *diplomatie westphalienne* ; montée en puissance des acteurs de la *société civile* précipitant l'irréversible déclin de l'État.

Samy Cohen nous dit que cette société civile sans États n'est pas advenue et dissipe en toute rigueur mais avec une allégresse communicative les mythologies pauvres qui dissimulaient mal le cheminement de l'histoire.

Les prophètes du déclin des nations souveraines ne s'étaient pas aperçus que les États-Unis n'avaient pas cédé un pouce de puissance après la chute du Mur et que le président américain n'avait pas renoncé à la moindre parcelle de son pouvoir ! Étrange déclin de l'État... Il suffit d'allumer

son téléviseur pour constater que les Palestiniens ne luttent pas plus que les Albanais du Kosovo contre l'État mais au contraire pour la reconnaissance de leur État. Et l'armée israélienne n'opère pas sur un quelconque espace « déterritorialisé » mais défend un État national, historiquement et juridiquement défini. La France, quant à elle, a préservé une force de dissuasion nucléaire indépendante pour la protection de son territoire national.

Ces constats suffisent à réfuter la thèse *transnationalo-décliniste* qui est fondée comme l'écrit Samy Cohen sur un « postulat idéologique » dépourvu de toute pertinence : dans la Russie de Boris Eltsine comme dans les Balkans, le développement des mafias est favorisé par la faiblesse des États et par l'affaiblissement ou la disparition des autorités légitimes. Il est donc dangereux de favoriser le dépérissement de l'État.

Ce n'est pas tout : Samy Cohen a le courage de passer au fil de la critique la légende dorée des fameuses Organisations Non Gouvernementales et de détruire le mythe de la *société civile mondiale* dont les ONG seraient l'aile militante.

Sait-on que les ONG n'ont pas de reconnaissance juridique en France et qu'il n'a jamais été possible d'en donner une définition – si bien qu'elles

sont obligées de quémander le soutien pratique des États et les financements, parfois considérables, qui leur permettent d'exister et d'agir. À quelques exceptions près (celle de Médecins sans Frontières), les ONG servent de relais aux États – par exemple ACTED, l'Agence (française) d'aide à la coopération technique et au développement. Mais les contrôles publics, directs ou indirects, n'évitent pas toujours l'opacité dans la gestion ni les abus de biens sociaux. Et ceux qui ont milité au sein de certaines organisations humanitaires qui s'affirmaient indépendantes, en Bosnie par exemple, ont constaté qu'elles se livraient à l'espionnage et à de fructueux trafics d'armes. Mais c'est fâcher beaucoup de beau monde que de l'écrire noir sur blanc.

Nous sommes en effet très loin de la belle utopie de l'action *sans frontières* dont Samy Cohen retrace le « pathétique » échec. De fait, les organisations humanitaires dépendent étroitement des forces armées dans les zones de conflit, elles négocient avec des guérilleros peu épris de valeurs humanistes et se livrent entre elles à une concurrence acharnée sur les plus porteurs des marchés de la misère humaine. Aujourd'hui, beaucoup de ceux et de celles qui s'étaient engagés de tout leur cœur

pour aider leur prochain se sentent floués.

La chanson de geste des grandes organisations humanitaires est ainsi ramenée à sa juste mesure : certaines ont su prévenir l'opinion publique des menaces sur l'environnement, d'autres obtiennent parfois la libération d'un prisonnier politique ; mais l'interdiction des mines anti-personnel est pour les ONG un demi-succès et elles ne sont pas à l'origine de la Cour pénale internationale, dont la compétence a été fortement limitée par les États nationaux. Enfin, les ONG ne sont pas représentatives de la *société civile internationale* pour deux raisons : les citoyens membres d'une ONG sont peu nombreux et ils ne participent pas aux décisions prises par des dirigeants autoproclamés ; la *société civile* est un mythe et beaucoup d'organisations sont étrangères ou ennemies des ONG bien pensantes – par exemple les groupes capitalistes, les organisations mafieuses et les partis extrémistes.

Décrire un monde organisé (ou désorganisé) par les États n'implique pas l'approbation aveugle de ce qui perdure. Dans une ultime provocation à la réflexion, Samy Cohen affirme que les États sont encore trop souverains et freinent par conséquent la coopération entre les nations. Sans égards pour les utopies mondialistes et altermondialistes, sans rien concéder au nationalisme antimondialiste, c'est bien cette coopération internationale qui doit être pensée et mise en œuvre.

B. LA RICHARDAIS

❏ (1) Cf. « *La Monarchie nucléaire - Les coulisses de la politique étrangère sous la V^e République* », Hachette, 1986, prix franco : 15 €. (Critique dans *Royaliste* n°443 du 12 février 1986)

❏ (2) Samy Cohen - « *La résistance des États - Les démocraties face aux défis de la mondialisation* », Le Seuil, 2003, prix franco : 18,50 €.

L'intelligence de l'histoire

Réfléchissant à la manière propre de Marcel Gauchet, à sa façon d'interpréter l'histoire, je ne puis m'empêcher de me référer à Hegel. À Hegel oui, mais à un Hegel supportable, c'est-à-dire ayant renoncé à la prétention de l'absolu, sans jamais abdiquer sa passion insatiable de l'intelligibilité. Oui l'histoire entière, des origines à notre immédiate actualité, est intelligible, sans que nous ayons à la mettre de force en un système qui abolirait notre liberté et la contingence des actions humaines. Ce sentiment que j'ai depuis la lecture du *désenchantement du monde* et qui s'est sans cesse confirmé, se trouve pleinement explicité par le dernier ouvrage de Marcel Gauchet, un livre-entretien avec François Azouvi et Sylvain Piron. Amicalement interrogé par deux bons connaisseurs de son œuvre, il nous restitue l'unité de son parcours intellectuel, en livrant quelques repères indispensables. Parmi ceux-ci, Hegel. Mais le maître de la philosophie de l'histoire a lui-même subi l'épreuve de cette même histoire, celle qui ayant sacrifié le mythe de la Révolution, se trouve objet de réappropriation humaine.

En quelques phrases décisives, Marcel Gauchet décrit en quoi le projet hégélien s'est trouvé substantiellement transformé de telle façon que l'histoire y retrouve son vrai champ d'intelligibilité : « *Le processus historique ne comporte pas de but vers lequel il se dirigerait de lui-même et qui se révélerait du dedans de lui-même. C'est nous qui le façonnons tant bien que mal du dehors et qui lui assignons subjectivement les valeurs et les buts vers lesquels le faire tendre.* » Ainsi l'auteur retrouve quelques-unes des interrogations, qui, de Dilthey à Raymond Aron, tendent à constituer « une critique de la raison historique ». C'est peu de dire que le programme est considérable, qu'il suppose un savoir encyclopédique. La curiosité de Marcel Gauchet est bien inépuisable, la culture qu'il embrasse et qui recouvre l'ensemble des sciences humaines ne peut que susciter l'admiration. Mais ce ne serait presque rien si ne s'y ajoutait un souci de compréhension supérieur qui relie entre eux des faits non compréhensibles lorsqu'ils restent isolés. L'originalité de notre philosophe-historien se rapporte à « une anthroposociologie transcendante » qui éclaire les conditions de déploiement dans le temps des sociétés humaines. C'est pourquoi, à la suite d'un Montesquieu et d'un Tocqueville, mais aussi de Michel Foucault, Marcel Gauchet traite l'histoire en philosophe et la philosophie en historien en créant un nouvel espace disciplinaire. J'ajouterai que la sociologie du temps présent joue aussi en synergie avec le passé réfléchi. Pour comprendre notre situation dans le moment démocratique vécu par l'Europe en ce début de siècle, il convient non seulement de l'éclairer en la replaçant dans la perspective d'un *temps long*

mais de creuser plus profondément pour percer les énigmes les plus pleines de sens.

Mais préalablement à cette entrée royale dans l'œuvre, il nous est précieux de connaître les prolégomènes qui expliquent un cheminement personnel. Marcel Gauchet appartient à cette génération qui fit son apprentissage politique dans la mouvance gauchiste, non sans profiter à plein de la richesse spéculative des années structuralistes. Ce qui est remarquable dans son cas, c'est la façon dont il sut rebondir sur l'héritage, en reprenant le meilleur de ses initiateurs et en les dépassant par le haut. C'est sans doute sa formation philosophique qui lui permit de cerner les impasses des différents courants bloqués par leurs ambitions exclusives et d'envisager un nouvel horizon de recherche. Celui-ci concerne l'histoire, nous l'avons vu, considérée dans la suite du dix-neuvième siècle. Impossible désormais à l'homme contemporain de se penser lui-même en dehors de sa condition historique. Mais celle-ci, qui a fait l'objet de l'entreprise du

marxisme, doit se redéfinir en fonction de la plus vaste enquête. De ce point de vue, l'ethnologie - notamment grâce à un Pierre Clastres - permet au chercheur de comprendre les erreurs de Marx - sa méconnaissance du politique -, et de percevoir l'importance primordiale de la question religieuse dans les transformations des sociétés.

Nous ne reviendrons pas ici aux grands thèmes du *désenchantement du monde*, qui depuis une vingtaine d'années, sont au centre du débat sur la modernité. Ce qui apparaît avec plus de relief dans ce regard rétrospectif, c'est la façon dont s'articulent la relation sociale et la question du sujet. Le travail que Marcel Gauchet entreprit avec Gladys Swain sur *l'institution asilaire et la révolution démocratique* ne fut pas

seulement un coup d'arrêt porté à la réputation infaillible du Foucault de *l'histoire de la folie*. Il constitue le point de départ significatif d'une histoire du *sujet*. On se souvient sans doute que le structuralisme avait remis en cause cette notion, non sans quelque connivence avec le Heidegger cherchant à penser en deça du christianisme et des Grecs. Telle n'est pas du tout l'option de celui qui s'étant fait le théoricien du christianisme comme religion de la sortie de la religion ne saurait concevoir autrement la démocratie que comme le terrain de l'affirmation du sujet autonome.

Affirmation difficile, périlleuse - on s'en doute avec les dérapages totalitaires du vingtième siècle - qui se prolonge aujourd'hui avec les contradictions de l'individualisme et du civisme. Mais l'enjeu vaut tous les risques. Marcel Gauchet, qui reconnaît sa dette à l'égard de la grande tradition libérale, refuse de se rendre au libéralisme du marché. Son souci politique le lui interdit - il ne croit pas du tout que l'économie commande tout - ainsi qu'une confiance obstinée dans le destin d'une humanité qui ne saurait briser une aventure « entamée voici mille ans ». Car c'est bien là le point de vue ultime d'une entreprise obstinée de penser l'histoire de l'intérieur. Un pareil investissement d'intelligence à travers les siècles ne saurait déboucher sur l'échec.

■ Marcel Gauchet - « *La Condition historique* », les essais, Stock, prix franco : 28 €.

par Gérard Leclerc



Poésie

Le superbe *Diabole au corps* nous a fait oublier que Raymond Radiguet est aussi l'auteur de maints poèmes, essais, contes, pièces de théâtre, articles...

Chloé Radiguet et Julien Cendres nous donnent à découvrir l'intégralité de ses poèmes. « *Outre leur charme oscillant entre une ingénuité proche encore des gaucheries de l'enfance, l'insidieuse rouerie des jeux dits innocents et la maîtrise d'un nouveau classicisme, ils ont le mérite de dévoiler, à l'état naissant, le surgissement et l'évolution rapide d'un talent étonnamment précoce, épris d'audace, de liberté, alors que le monde alentour sort à peine d'une inhumaine et monstrueuse catastrophe* », note Georges-Emmanuel Clancier dans sa préface.

Insolence et talent sont les deux termes qui qualifient le mieux celui qui, écrivain prodige, fréquenta Jean Cocteau, Paul Morand, Joseph Kessel, Max Jacob... et autres gloires de l'immédiat après-guerre.

Éclectique, Radiguet aimait aller à l'opéra, au concert, au cirque, au théâtre, au cinéma... Il fréquentait tant les salons littéraires que les cafés et les bars de nuit.

La fièvre typhoïde l'emporte le 12 décembre 1923. Il a vingt ans.

Ainsi que le soulignent les responsables de cette édition, son œuvre « *est à l'image de sa vie, diverse, brillante, et pour l'essentiel choisie* ».

Michel TACK

Raymond Radiguet - « Œuvre poétique », Éd. La Table Ronde, Coll. La petite vermillon, 302 pages, prix franco : 10 €.

Passeport pour la Faërie

Depuis plusieurs décennies déjà, le succès rencontré par l'œuvre de l'éminent professeur John Ronald Reuel Tolkien ne semble pas s'essouffler. Et les scores d'audience impressionnants réalisés par la saga cinématographique que lui consacre le réalisateur Peter Jackson viennent confirmer cette heureuse fortune.

Pourtant, rien ne prédisposait a priori Tolkien à rencontrer un jour l'accueil passionné des foules. Comment un austère professeur d'Oxford, cheville ouvrière du très réputé *Old English Dictionary*, chercheur scrupuleux et savant méticuleux a-t-il pu soulever d'enthousiasme une masse considérable de lecteurs qui, dans leur ensemble, ne peuvent prétendre au dixième de sa culture ? Eh bien, en employant une méthode qui ferait sans doute apparaître un rictus de commisération sur le visage faussement bronzé de nos experts en marketing : Tolkien ne poursuivait aucun objectif commercial, il respectait son œuvre, il respectait donc ceux qui la lisaient. *Bilbo le Hobbit*, le *Simarillion* ou le *Seigneur des Anneaux* ne sont pas non plus des pochades, plus ou moins volumineuses, d'un professeur excentrique et quelque peu maniaque qui aurait pu trouver dans la prolixité littéraire un défouloir adéquat à des pulsions trop longtemps comprimées.

François-Marin Fleutot, dans l'ouvrage qu'il vient de consacrer aux *Mythes du Seigneur des Anneaux*, montre à quel point l'œuvre de Tolkien est une œuvre puissamment pensée qui, sans sombrer dans l'exposé démonstratif pesant,

échappe tout à fait à la divagation fantaisiste. Le projet de Tolkien est d'une ambition considérable : il s'agit de rien de moins que de donner une mythologie au monde anglo-saxon, qui ne serait ni la mythologie germanico-nordique, ni la mythologie celtique ou celtico-chrétienne. Mais précisons-le tout de suite, cette création mythologique ne participe nullement d'un quelconque « revival » païen. Profondément catholique (cf. Gérard Leclerc, « *A propos de Tolkien* », *Royaliste* 808), Tolkien avouera avoir été gêné, à la lecture des Romans de la Table Ronde, par le mélange à niveau égal de motifs chrétiens, de thèmes païens et de pures fantaisies. François-Marin Fleutot y insiste justement, le récit de Tolkien est une Faërie, qui prend la forme d'une épopée, il ne participe ni de l'*héroïc fantasy*, ni du conte *new age*. Sans être non plus une fable moralisatrice, l'œuvre obéit cependant à des impératifs moraux qui sont bien la transcription du catholicisme de Tolkien. La question du mal y occupe ainsi une place centrale.

En s'effaçant souvent derrière Tolkien lui-même, et en puisant largement dans une correspondance encore inédite en français, François-Marin

Fleutot nous permet de mieux saisir les intentions de l'auteur et d'apprécier la marche de la création littéraire. Il clarifie sans réduire, il simplifie sans caricaturer. En bref, François-Marin Fleutot possède son sujet, il nous fait partager sa passion tout en nous permettant de mieux comprendre. On y voit Tolkien dans l'exercice de l'écriture. Tolkien, c'est à la fois une culture prodigieuse et une imagination étincelante : l'imagination vient dynamiser la culture, la culture nourrit et articule l'imagination, l'une et l'autre se soumettent au projet. Tout est dit qui doit être dit. Chaque être s'accomplit dans la logique de son être, selon le rythme et la cohérence du récit. Chez Tolkien, pas d'extravagances, pas de message caché.

On ne s'en étonnera pas de la part de l'auteur des *Royalistes dans la Résistance*, François-Marin Fleutot consacre son dernier chapitre au retour du Roi (... dans le *Seigneur des Anneaux*, en attendant mieux). Pour ma part, je trouve que Tolkien y manifeste une sensibilité très proche de celle d'un Chesterton. Mais je ne vous en dit pas plus, vous laissant le plaisir de la découverte. *Les Mythes du Seigneur des Anneaux* est le livre à lire pour comprendre l'univers tolkienien. Il fonctionne comme un passeport pour le pays des Hobbits.

Patrick PIERRAN

François-Marin Fleutot, « *Les Mythes du Seigneur des Anneaux* », Éd. du Rocher, prix franco : 15,50 €.

DISTINCTION

Chaque année, l'Académie de la Carpette anglaise décerne un prix à un personnage ou un organisme qui s'est particulièrement distingué par son mépris de la langue française.

Cette année, réunie sous la présidence de Philippe de Saint Robert, elle a attribué son prix au Groupe HEC, dont le directeur général, Bernard Ramanantsoa, avait déclaré : « *Dire que le français est une langue internationale de communication comme l'anglais prête à sourire aujourd'hui* ».

Elle a également décerné un prix spécial, à titre étranger, à Pascal Lamy pour l'utilisation systématique de l'anglais dans ses fonctions de commissaire européen, au mépris des règles communautaires.

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

➤ Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 15 € franco.

➤ Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 2.60 € pièce).

➤ Vendus aussi par année complète (46 € franco) de 1977 à 2002 (sauf 1979).

SERVICE LIBRAIRIE

RAPPEL : Notre service librairie est à votre disposition pour vous fournir non seulement les ouvrages mentionnés dans *Royaliste* mais également n'importe quel livre (à la condition qu'il soit encore disponible chez l'éditeur). N'hésitez pas à faire appel à nos services.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

CONGRÈS

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 27 et 28 mars 2004. Rappelons que tous les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 27 mars). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action d'adhérer à la NAR (formulaire envoyé sur simple demande). Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, "La construction européenne" et, d'autre part, "La politique de l'énergie".

Merci de noter cette date sur vos agendas.

SOUSCRIPTION

Notre souscription 2003 a été close fin août. Tous les dons reçus après cette date sont affectés à la souscription de l'année prochaine.

2^e liste pour 2004

B.B.K. (Paris) 42 € - Jacques Binet 50 € - Djamel Boudjelal 12,95 € - Jean-Antoine Breuillard 24 € - Michel Cornet 50 € - Michèle Dutac 7,24 € - Joël Garreau de Louibresse 8 € - Denis Helfer 5 € - Patrick Jacques 7,62 € - Blandine Kriegel 40 € - Marc Lauze 20 € - Guy Leclerc-Gayrau 10,29 € - Yolande de Prunelé 50 € - Henri-Georges Richon 37 € - Daniel Rietsch 50 € - Jacques Roué Daéron 14 € - Fanny de Sivers 10 € - Raymond Tavernier 5 €.

Total de cette liste : 443.10 €

Total précédent : 267.10 €

Total général : 710.20 €

MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● Mercredi 26 novembre : Depuis plus de vingt ans, nos réunions sont au carrefour de la vie politique et intellectuelle. Des centaines de chercheurs de toutes disciplines et de dirigeants de toutes tendances nous ont présenté leurs œuvres et leurs projets. En ajoutant ceux qui s'expriment dans notre journal depuis sa fondation en 1971, cela fait toute une génération... Alors qu'un changement d'époque s'annonce, il importe de faire le bilan des idées qui ont été agitées depuis 1968. Auteur de nombreux ouvrages, rédacteur en chef du *Débat*, Marcel GAUCHET qui vient de publier « *La condition historique* », est particulièrement bien placé pour analyser : « Nos passions intellectuelles » anciennes et nouvelles. Que reste-il du structuralisme et du marxisme ? Que fut l'antitotalitarisme ? Que représente le mouvement des idées dans les changements de notre condition historique ? Té-

moins et acteurs nous-mêmes, il nous faut aujourd'hui retrouver nos traces et prendre nos marques.

● Mercredi 3 décembre : Directeur d'études à l'École des Hautes études en sciences sociales, Robert CASTEL est l'auteur d'un ouvrage de référence sur *Les métamorphoses de la question sociale* qu'il nous avait présenté lors de sa parution en 1995.

C'est dans le prolongement de cette réflexion que notre invité analysera la question lancinante de « L'insécurité sociale », thème d'un nouveau livre dont *Royaliste* (n° 824) a rendu compte. Dépassant la polémique classique entre les « répressifs » et les « laxistes », Robert Castel montre que la société « sécurisée » augmente le sentiment d'insécurité car les mesures prises par les gouvernements sont toujours inférieures aux attentes qu'elles suscitent. A ce premier paradoxe, s'ajoute une contradiction plus visible entre les mesures sécuritaires et la destruction de la protection sociale assurée par ce qu'on appelle « l'État providence ». Les peurs fondées, les angoisses latentes et l'appauvrissement massif forment un mélange dangereux. Est-il encore possible d'éviter l'explosion ?

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Note sur les autres mondes

Conclu par la manifestation parisienne du 15 novembre, le deuxième Forum social européen a-t-il tenu les promesses du premier rassemblement de ce type (1), l'année dernière à Florence ? Non.

La dynamique florentine résultait de deux facteurs :

- la volonté affirmée par certains militants antilibéraux de distinguer l'antimondialisme nord-américain, sympathique mais étranger au souci politique, des traditions européennes de la lutte sociale.

- la convergence entre le courant antimondialiste, le syndicalisme de résistance et les opposants à la guerre contre l'Irak.

Pour en finir avec la fiction de la « société civile mondiale », pour donner une perspective concrète aux révoltés, nous avions alors souhaité, avec bien d'autres opposants à l'ultralibéralisme, la mise en forme de propositions trouvant leur cohérence dans la définition d'une politique nationale mise en œuvre par l'État.

Exprimés par plusieurs personnalités éminentes, les premiers éléments de ce programme n'ont eu qu'un faible écho dans la mouvance altermondialiste qui cultive l'idéologie anti-autoritaire et les nostalgies insurrectionnelles d'une extrême gauche classiquement caporalisée.

Faute d'issue politique, le mouvement qui était en puissance l'année dernière est resté une mouvance agitée de pulsions contradictoires, où l'on dédaigne toute idée de prise démocratique du pouvoir et où l'on se paie finalement de mots : manifester pour une « Europe des droits dans un monde sans guerre » ne signifie rien tant qu'on n'a pas

fixé les lignes d'une politique étrangère susceptible de prévenir les conflits et instauré ou restauré l'autorité capable de donner force à la loi.

Privé de projet concret, le mouvement en gestation l'an dernier produit du négatif et l'action collective risque de se transformer en vaine agitation.

Déjà, l'hiver dernier, nous avions noté l'étrange pacifisme de ces militants « anti-guerre » qui brandissaient les drapeaux palestiniens en hurlant des slogans de



mort, côtoyaient sans émoi les militants communistes kurdes – qui ne se sont pas fait connaître par la douceur de leurs mœurs – et toléraient la violence ouverte ou mal contenue des communautaristes islamiques. Les mêmes extrémistes ont défilé le 15 novembre à Paris.

Au printemps, le syndicalisme de résistance a montré ses limites face à un gouvernement raffermi par l'absence d'opposition politique et par la collaboration de la principale centrale syndicale de notre pays.

Cet automne, le Forum social a surtout exprimé son impuissance et étalé ses contradictions :

La prise de conscience mondiale des méfaits de l'ultra-li-

béralisme est en train de se transformer en bonne conscience d'Européens de l'Ouest satisfaits de s'être opposés à une guerre qui a eu lieu – sans avoir soutenu les États qui s'y opposaient.

La mise en scène médiatique de gentils écologistes, propre à satisfaire les anciens hippies assis devant leur téléviseur, masque le rôle moteur de l'extrême gauche européenne traditionnelle dans les rassemblements de masse.

Or les organisations trotskistes et anarchistes qui constituent l'aile militante de l'altermondialisme brandissent les drapeaux noirs d'il y a cent ans ou ressortent diverses figures et slogans peints sur des étoffes rouges dans les années soixante : leur « autre monde » est loin, très loin derrière eux.

Les rêveries écolo-pacifistes des altermondialistes « authentiques » se donnent pour des nouveautés prometteuses alors qu'elles constituent les traces dérisoires d'utopies qui n'ont rien donné (nous les avons explorées jusqu'au bout dans les années soixante-dix), quant elles ne conduisent pas aux postulats réactionnaires énoncés par José Bové entre trois bouffées de pipe et deux vols long-courrier.

Ces critiques ne visent pas à désespérer les amis que nous comptons parmi les altermondialistes. Elles appellent à une décantation. Il est urgent de séparer les militants politiques des groupes antipolitiques (par exemple les Verts), des formations paramilitaires liées à des guérillas étrangères et des groupes communautaristes qui n'ont rien à dire sur la conduite de la politique économique et la reconstruction de l'État social. Telle est la première tâche à remplir, difficile, presque impossible. Presque...

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'éditorial de *Royaliste* n° 804, 25 novembre-8 décembre 2002 : « L'esprit de Florence ».